

Willy Jaques

DUILLIER

Des mots et des images



ÉDITIONS
CABÉDITA
2015

PRÉFACE

Duillier, un village sans histoire, dit-on souvent. Pourtant l'ouvrage publié en 1980 laisse déjà entendre qu'il pourrait en être autrement. Ce nouveau livre est le résultat du patient travail de recherche réalisé par l'auteur. Il a permis la mise au jour de nombreux événements oubliés et de personnages ayant marqué le village ou ayant porté au loin son nom. On apprend aussi que Duillier n'est pas toujours resté en marge des grands événements du passé. On prend alors conscience que les changements ont été de tous temps un défi. Des hommes audacieux et souvent visionnaires ont lentement fait évoluer la petite bourgade rurale au gré des exigences du moment et des besoins de ses habitants.

Interroger notre passé, c'est aussi en accepter les réponses. En questionnant ceux qui nous ont précédés, nous comprenons combien les changements ont été la règle, la capacité d'adaptation une condition vitale à la survie. Toujours l'ouvrage a été remis sur le métier. Il fallut vivre sous la tutelle des religieux de Bonmont, puis de la maison de Savoie, bientôt remplacée par les Bernois, et enfin apprendre à vivre en citoyen libre. Cette chère liberté nous a fait porter en vertu cardinale l'autonomie communale. Aujourd'hui pourtant nombre de communes la sacrifient au profit de fusions plus ou moins réussies, plus ou moins acceptées et pourtant souvent nécessaires. Saura-t-on, à Duillier, préserver longtemps encore notre indépendance tout en tirant le meilleur profit des nécessaires collaborations intercommunales ? La lecture de ce livre nous rappelle avec insistance l'importance et la nécessité d'une adaptation permanente. Evoluer est une constante de l'histoire, la meilleure attitude est peut-être de l'anticiper. Ceux qui nous liront dans quelques décennies jugeront de nos actions. Qu'ils sachent que c'est pour eux que nous travaillons au quotidien, dans l'espoir de leur transmettre un village où il fera toujours bon vivre.

Jacques Mugnier, syndic

QUELQUES GÉNÉRALITÉS

DULLIACUM, NOM ROMAIN

Nulle trace n'atteste d'une éventuelle occupation de notre territoire communal avant l'arrivée des Romains dans nos contrées. Le premier nom connu porté par notre village est *Dulliacum*, dérivé lui-même de celui d'un Romain nommé *Duelli* ou *Duillius* et signifiant «ennemi armé» ou «guerrier». Rendons hommage au soldat Duillius: sans lui, Dieu seul sait comment nous nous appellerions. Nous sommes d'ailleurs si fiers de ce nom magnifique que nous avons échappé – chose rare dans la région – au port du sobriquet. Nous sommes des Duilliérans, et c'est bien ainsi.

ARMOIRIES

L'origine de nos armoiries est plutôt vague: certains avancent qu'elles remontent au XII^e siècle et qu'elles symbolisent la séparation du territoire en deux parties, l'une dépendant de l'abbaye de Bonmont et l'autre de terres libres. Rien n'est moins sûr. Les plus vieilles représentations de nos armoiries figurent sur un sceau datant de la première moitié du XVIII^e siècle ainsi que sur les coupes de vermeil encore utilisées pour le service de la cène dans notre église. Ces coupes ont été offertes par François Fatio, peut-être d'hériter de la seigneurie. Rien n'est moins sûr. Les plus vieilles représentations de nos armoiries figurent sur un sceau datant de la première moitié du XVIII^e siècle ainsi que sur les coupes de vermeil encore utilisées pour le service de la cène dans notre église. Ces coupes ont été offertes par François Fatio, peut-être d'hériter de la seigneurie. Rien n'est moins sûr. Les plus vieilles représentations de nos armoiries figurent sur un sceau datant de la première moitié du XVIII^e siècle ainsi que sur les coupes de vermeil encore utilisées pour le service de la cène dans notre église. Ces coupes ont été offertes par François Fatio, peut-être d'hériter de la seigneurie. Rien n'est moins sûr.



DUILLIER

TERRITOIRE COMMUNAL

Le territoire communal est délimité par les communes de Coinsins, Prangins, Nyon, Trélex, Givrins et Genolier. Sa surface est de 400 ha et son relief, peu tourmenté, culmine à une altitude de 466 mètres. Parcourir à pied les frontières communales représente un trajet d'environ 12 km, longeant routes et chemins, coupant parfois à travers champs ou cheminant au long d'une rivière. Le seul obstacle infranchissable se situe au passage de la Promenthouse, au sud de Coinsins, là où elle se jette sous l'autoroute. Il faudra faire ici un large détour pour retrouver plus loin le cours de la rivière.

NOS LIEUX-DITS

Les noms de lieux ancestraux se rapportent souvent à la nature ou à l'usage qui était fait de l'endroit ainsi désigné. Duillier est riche de ces noms à l'origine lointaine. En voici la liste et leur signification.

- Bochet:** terrain couvert de buissons, petit bois.
- Bucleis:** endroit défriché par le feu.
- Bugnonet:** puits ou source jaillissant à fleur de terre. Peut aussi désigner une petite éminence.
- Calèves:** peut-être à rapprocher du brittonique *calleva* « bois ».
- Changins:** nom d'origine burgonde inconnue.
- Duillier:** nom d'origine gallo-romaine *Dulliacum*, dérivés de *Dullius*, *Duilius* (*Duellius*, *Duillius*), de *duellis* « ennemi armé, guerrier ».
- Esserts:** terrain défriché, essarté, c'est-à-dire où les souches ont été arrachées à la houe, et qui a été mis en culture.
- Faverges:** là où se trouvait une forge ou lieu où l'on ferrait les chevaux.
- Flonzeley:** de l'ancien français *flem*, ou du patois *flon* « ruisseau ».
- Fremy:** du patois romand *fremi* « fourmi ».
- Martheray:** ancien romand *marterâ* « martyr », puis lieu où sont enterrés les martyrs chrétiens, et enfin cimetière.
- Mimorey:** probablement composé de *mi* « au milieu », et d'un dérivé de *moretum* « roncière ».
- Molard:** grosse colline, lieu élevé, aussi digue, levée.
- Murettes:** lieu entouré d'un mur, patois *mourâ* « murer, entourer d'un mur »; levée de terre, remblai; protection, abri.
- Pralies:** ensemble de champs laissés en prairie.
- Rippette:** du patois *rippa* « broussailles, terre inculte », lieu aride, pente raide couverte de broussailles.
- Servaz:** forêt, du latin *silva* « forêt, bois, bosquet ».
- Tattes:** terres incultes, terrains maigres ou en friche, terres improductives.
- Verchères:** terre attenante à une ferme, mise en clos et particulièrement bien entretenue, synonyme de *oche*.
- Vuarpillière:** ancien français *verpil*, *voulpil*, *vulpil* « renard ».

HISTOIRES D'AUTREFOIS

VÉNUS, OÙ ES-TU ?

Duillier a certainement un passé romain. On en tient pour preuve l'origine de son nom, Dulliacum, ainsi que la présence d'un établissement romain qui aurait été mis au jour aux Murettes. A Changins, une statuette de Vénus sortant du bain aurait été découverte au XIX^e siècle. Propriété de M. le comte de Saint-Georges, ce petit bronze est supposé avoir été remis au Musée cantonal d'archéologie en 1934, mais on en a perdu la trace.

Au Bochet enfin, lors de la construction de l'autoroute, puis en 1962, on a mis au jour une petite construction rurale et une zone d'habitat de l'époque romaine ainsi qu'une forte concentration de tuiles romaines.



• Vénus de Changins
telle que représentée
dans l'ouvrage
d'Aymon Tritten
et décrite par
Edgar Pélichet
(*Revue historique
vaudoise*, 1977).

DUILLIER APPARTIENT AUX SEIGNEURS DE CRASSIER

Au XII^e siècle, les nobles de Crassier possédaient de nombreuses terres dans notre région. Dès l'arrivée des cisterciens à Bonmont, les Crassier leur apportèrent leur soutien. D'autres firent de même. Ainsi, en 1145, Conon de Duillier fait partie des témoins de la remise par Guigues de Begnins de nombreux biens à l'abbaye dont Moïse est alors l'abbé.

En 1166, Etienne de Crassier, qui se préparait à partir pour la Terre Sainte, leur fit plusieurs dons. L'abbé, reconnaissant, lui accorda la jouissance de biens situés à Signy et Duillier qui avaient été accordés autrefois aux moines par son père et ses frères Gaucher et Conon. C'est également de cette époque que date la fondation du château de Duillier. On ignore toutefois qui le fit édifier. On verra encore de nombreuses donations, et souvent un Duillier en fut témoin : Hugues de Duillier en 1202, Reimond, chevalier de Duillier, en 1236. Richard de Duillier, quant à lui, assista Michel, abbé de Bonmont, pour régler un litige au profit de l'abbaye.



Abbaye de Bonmont
(photo Willy Jaques, WJ).



Entre Nyon et Prangins, embarquement
de marchandises (gravure de 1642, Wikimedia).

DUILLIER, LIEU DE PASSAGE

En 1211, Jean de Prangins, seigneur de Nyon, autorisa les chartreux d'Oujon, installés dans les hauts d'Arzier depuis 1150 environ, à vendre et acheter au marché de Nyon sans payer de droits. Nyon disposait

alors d'un port situé du côté de Promenthoux. Ce port favorisait les échanges avec les cités lacustres et contribuait au développement de la ville et de son marché. Les habitants de Duillier, avec leur village bien placé en bordure de la route reliant Nyon à Arzier et Saint-Cergue, tiraient profit du trafic engendré par le marché et purent développer les échanges et le commerce. Ainsi, le développement de Nyon profitait directement à nos villageois et leur apportait des perspectives bien plus concrètes que celles que pouvait leur offrir l'austère Bonmont dont ils dépendaient encore. Les chartreux, quant à eux, trouvaient à Duillier de quoi boire et manger avant d'entreprendre la marche de retour vers Oujon.

LES BONNES VILLES DÉBOUTENT DUILLIER

Le conflit qui opposa les Duilliérans à la ville de Nyon au sujet d'une nouvelle taxe démontre l'importance de la consommation du vin dans les débits de boissons placés au long de la route des voyageurs. La ville de Nyon avait obtenu du duc de Savoie l'autorisation de percevoir une taxe sur le vin vendu au détail dans la ville, ses faubourgs et son mandement. Cette taxe devait servir « pour le maintien des ponts et réparations de dite ville, et pour la république d'icelle ». Bien qu'appartenant au mandement de Nyon, les Duilliérans refusèrent cette taxe, jugeant ne pas y être tenus. L'affaire fut portée devant le bailli de Vaud, en pleine assemblée des Etats du pays réunis à Moudon. Consultés, les syndics de toutes les bonnes villes redoutèrent un jugement favorable aux gens de Duillier: soucieux de maintenir le régime des taxes en vigueur, ils attestèrent unanimement de la légitimité de la procédure établie à Nyon. Sur quoi il est jugé « que si lesdits de Duillier sont du mandement de Nyon, ils doivent payer à ladite ville lesdites oboles », etc. « Sentence du Seigneur gouverneur et bailli de Vaud, rendue le dimanche après Saint-Hilaire, 1508. » Contrits, nos aubergistes ne purent que payer la taxe demandée.

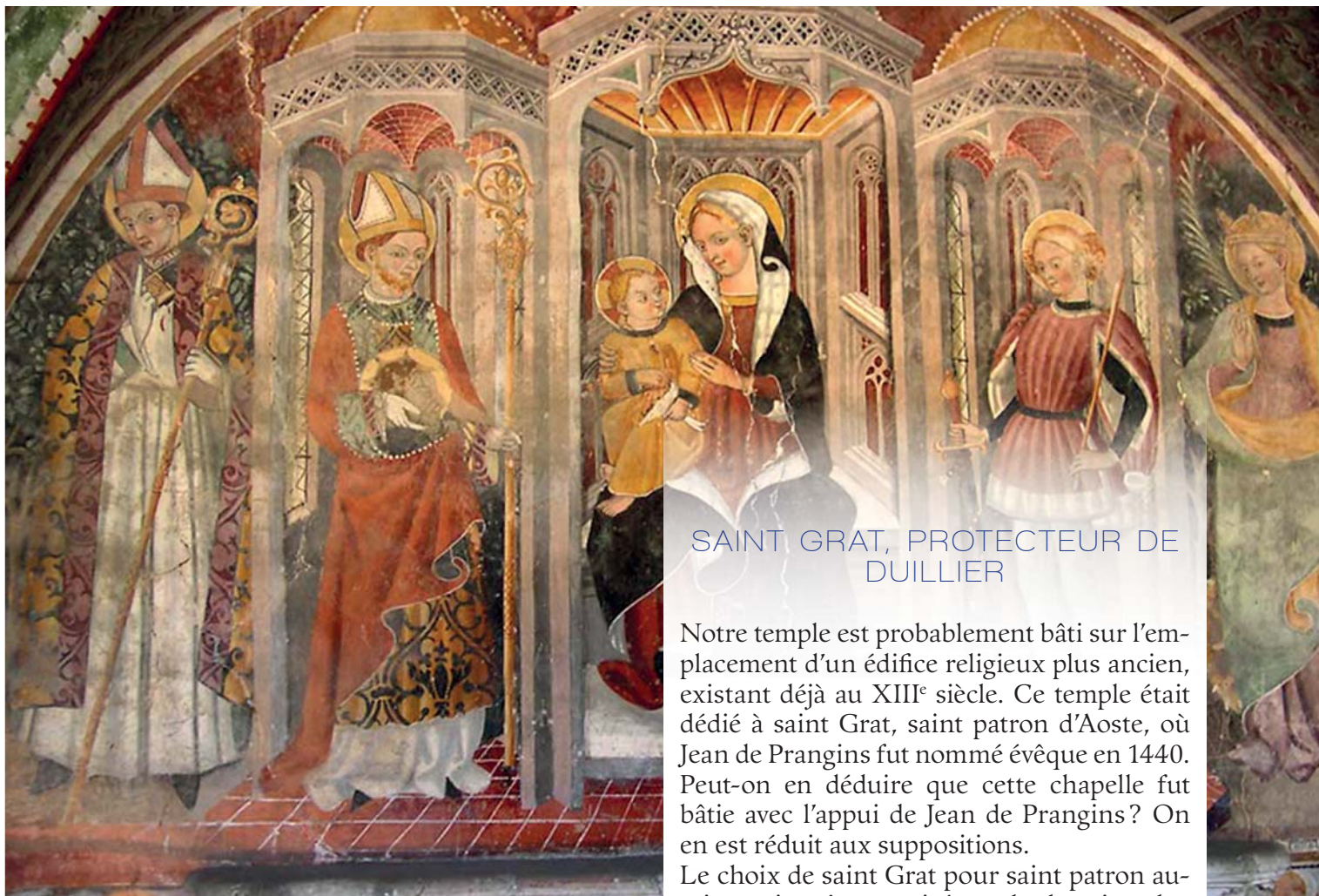
UNE CONFRÉRIE DU SAINT-ESPRIT À DUILLIER

L'assurance maladie et l'assurance chômage n'ont pas toujours existé. Alors comment faisait-on face aux difficultés de la vie ou aux problèmes de santé autrefois? Les confréries dites du Saint-Esprit sont des institutions composées de membres du clergé, de nobles, de bourgeois ou d'artisans. Elles étaient alimentées par des contributions annuelles, des dons et des legs. Elles avaient pour tâches d'entretenir l'église, d'organiser la catéchèse et de secourir les pauvres et les mal portants.

C'est dès le XIII^e siècle qu'une Confrérie du Saint-Esprit s'est installée à Duillier. Elle disposait de biens fonciers mis en abergement (location) pour assurer les revenus nécessaires à ses activités, comme par exemple cette parcelle « remise par Pierre Ducret alias Gabet et Claude Marchand à Martin de Nicodex le 19 juin 1468, moyennant l'entrage de 6 sols et la cense annuelle d'un quarteron de froment ». Les confréries furent dissoutes lors de la Réforme et leurs biens servirent à doter les Bourses des pauvres, comme ce fut aussi le cas à Duillier.



•
Gui de Montpellier
(1160-1209) fondateur
de la Confrérie du
Saint-Esprit (Wikimedia).



• Saint Grat, fresque de la chapelle de Luceram (photo Jean-Melchior Delpias).

SAINT GRAT, PROTECTEUR DE DUILIER

Notre temple est probablement bâti sur l'emplacement d'un édifice religieux plus ancien, existant déjà au XIII^e siècle. Ce temple était dédié à saint Grat, saint patron d'Aoste, où Jean de Prangins fut nommé évêque en 1440. Peut-on en déduire que cette chapelle fut bâtie avec l'appui de Jean de Prangins ? On en est réduit aux suppositions.

Le choix de saint Grat pour saint patron aurait aussi pu être motivé par des besoins plus pratiques : saint Grat, qui, selon la légende, a ramené à Rome la tête de saint Jean-Baptiste, qu'il avait trouvée en Palestine, était en effet vénéré comme le protecteur des vignobles et des champs contre la grêle et les nuisibles.

LES SEIGNEURS BERNOIS

La conquête de 1536 rattacha définitivement le Pays de Vaud aux Ligues suisses, comme pays sujet de Berne. Le nouveau régime respecta en général les anciens droits, en imposant toutefois la religion réformée à ses nouveaux sujets. Durant deux siècles et demi, Berne gouvernera en bonne gestionnaire. Dans tout le canton, de nouveaux maîtres prennent possession des domaines et seigneuries et s'emploient à les faire évoluer et prospérer.

C'est ainsi que les Wurstemberger arrivent à Duillier. Au gré des successions, la seigneurie passera ensuite aux Wagner, puis aux Thormann. Ces derniers céderont leurs droits et propriétés à un riche Piémontais, Jean-Baptiste Fatio, qui installera sa famille au château pour plus d'un siècle.

• Conquête du Pays de Vaud par les Bernois. Vue de Johannes Stumpf, 1548 (BCU, Lausanne).



LES WURSTEMBERGER



WURSTEMBERGER

Né en 1545, Sulpitius Wurstemberger est le premier seigneur de Duillier connu. Il fut bailli d'Oron et de Morges et décéda en 1582. Son grand-père, Simon Ferwer, dit Wurstemberger, était teinturier au Marzili et membre du Conseil des Deux-Cents à Berne. Il était également capitaine des Piquiers lors de la conquête du Pays de Vaud en 1536. Le pays une fois conquis, il fut nommé bailli à Ternier et Gaillard.

L'aîné de ses fils, prénommé Simon lui aussi, fut bailli de Moudon et de Gex et membre du Petit Conseil. Il mourut de la peste en 1577; Sulpitius, l'aîné de ses quinze enfants, obtint la seigneurie de Duillier. A sa mort, en 1582, un de ses frères, Hans Rudolf, hérita du titre et du domaine puis fut nommé bailli de Nyon. A sa mort, en 1605, Hans Rudolf transmet la seigneurie à son fils Beat Ludwig. Ce dernier, faute de descendance, verra sa succession assurée par sa sœur, Ursula, qui deviendra «Frauw von Duillier» ou dame de Duillier.

Ursula Wurstemberger était alors la veuve de Hans Rudolf Wagner, de qui elle avait eu deux enfants, Vincenz et Ursula. En 1655, jugeant la charge trop lourde, elle partagea la seigneurie avec son fils, alors haut commandant du Pays de Vaud. La seigneurie, après avoir été durant plus d'un siècle aux mains des Wurstemberger, passe donc aux mains des Wagner. Pas pour longtemps, mais avec panache.

VINCENZ WAGNER



WAGNER

Vincenz Wagner a été baptisé le 23 juin 1606. Sa mère, Ursula Wurstemberger, est la sœur de Beat Ludwig, seigneur de Duillier. Son père, Hans Rudolf Wagner, fut Grand Conseiller puis bailli de Nyon. Capitaine au régiment von Erlach, il tomba au combat le 11 septembre 1620 à Tirano, laissant une veuve et six enfants, dont le jeune Vincenz, âgé de 14 ans, qui s'engage au service étranger pour se conformer à la tradition familiale et suivre l'exemple de son père. Il alternera mauvaises et bonnes fortunes, louant ses services aux princes belligérants du nord comme du sud de l'Europe. C'est en France que ses services seront le plus appréciés. Il sera en effet élevé au rang de la noblesse héréditaire par Louis XIII.

Marié à Agathe Stürler, Vincenz Wagner va peu à peu mettre fin à ses activités militaires à la solde de princes étrangers. Il est nommé bailli de Moudon puis entre au Petit Conseil. On est en 1647. La Suisse est alors en délicatesse avec la France, qui traitait sans égards les troupes mises à sa disposition et ne leur versait pas les sommes qui leurs étaient dues. Zurich, Soleure, Fribourg et Berne décident d'envoyer chacune un ambassadeur extraordinaire auprès de la régente. Pour se faire représenter, Berne choisit Vincenz Wagner.

Reçus par la régente, puis renvoyés au duc d'Orléans, nos quatre envoyés se fatiguèrent des tergiversations des ministres et ordonnèrent à la compagnie des Gardes suisses de se préparer à rentrer au pays. Cet acte de fermeté ébranla les ministres qui consentirent enfin à satisfaire aux prétentions des ambassadeurs. Un arrangement fut signé le 29 mai 1650. Les quatre envoyés de la Diète retournèrent au pays, après avoir reçu du roi des médailles et des chaînes en or.

Les problèmes n'en étaient pas pour autant résolus. La France était lourdement endettée auprès de LL.EE. de Berne, qui étaient d'avis que la France ne pourrait pas payer en espèces. De plus, le traité réglant les rapports entre la France et la République de Berne venait d'arriver à échéance. Vincenz Wagner, entre-temps devenu directeur du sel, sachant ainsi que les salines de Bex et de Roche ne suffisaient pas aux besoins bernois, proposa de se faire payer en sel marin. Vincenz Wagner fut donc chargé de se rendre à nouveau à Paris et d'y mener les négociations avec Louis XIV et ses ministres. La délégation devra mener de longs pourparlers avant d'obtenir les résultats attendus.

Le banneret quitte ce monde le 30 mai 1658, de mort naturelle, sans avoir été déclaré malade. Vincenz Wagner ne laisse aucune descendance, ses trois enfants étant tous décédés au moment de sa mort. Sa veuve, Agathe Sturler, épouse en seconde noce le conseiller Junker Wilhelm von Diesbach. Quant à la seigneurie de Duillier, elle passe aux mains de sa sœur Ursula et de son époux, Georg Thormann, un ami et compagnon de route du banneret au temps de leur jeunesse. Le nom des Wagner ne reste associé à la seigneurie de Duillier que durant moins d'un demi-siècle, mais des traces tangibles de la présence de celui qui fut banneret et haut commandant du Pays de Vaud y restent encore bien visibles.

- Vincenz Wagner et son épouse, représentation figurant sur le manteau de cheminée de la salle de justice du château de Lucens. On peut y lire «Herr Vincentz Wagner und Frau Agatha Stürler syn Ehegemahl Reiten uf Ihr Amt Im Jar 1640» (photo WJ).





Porte forte défendant l'accès à la chambre haute de la tour octogonale du château (photo WJ).

Porte forte au château

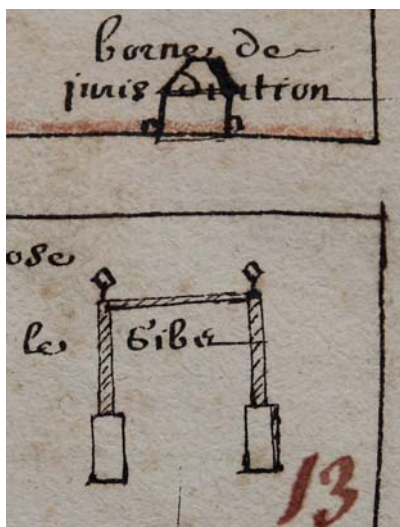
En novembre 1655, année où sa mère lui transmet la seigneurie de Duillier, Vincenz est nommé haut commandant du Pays de Vaud. Entre autres tâches, il doit, à plusieurs reprises, assurer la sécurité et le convoyage d'argent ou de bijoux destinés à LL.EE., comme par exemple ceux que le roi de France voulait déposer à titre de garantie pour le gouvernement bernois. De plus, le commerce du sel avec la France mobilise de grosses sommes d'argent dont il faut assurer la sécurité.

C'est donc pour protéger ces valeurs qu'il fait installer à Duillier une porte d'acier avec serrure à complication, porte qui est encore dans son état d'origine, au sommet de la tour octogonale du château. C'est peut-être pour ces

mêmes raisons qu'un armurier, Marquard Wille-negger, est installé à Duillier et affecté au service du banneret.



La serrure à complication comme l'ensemble de la porte sont encore dans leur état d'origine (photo WJ).



Gibet de Duillier, extrait du cadastre de 1689 (ACV, photo WJ).

Un gibet à Duillier

Vincenz Wagner, haut commandant du Pays de Vaud et nouveau seigneur de Duillier, ne pouvait raisonnablement s'en remettre au bailli de Nyon pour faire justice sur ses terres. Il obtient donc des autorités bernoises la «haulte, moyenne et basse juridiction» sur les routes et le domaine public ainsi que «le dernier supplice». Pour asseoir mieux encore son pouvoir, il fit élever la seigneurie de Duillier au rang de «fief noble» et fit installer un gibet à la limite nord du territoire, près du carrefour de Mimorey. Cet emplacement, figurant à l'inventaire cantonal, reste encore à fouiller.

Les bornes de 1655

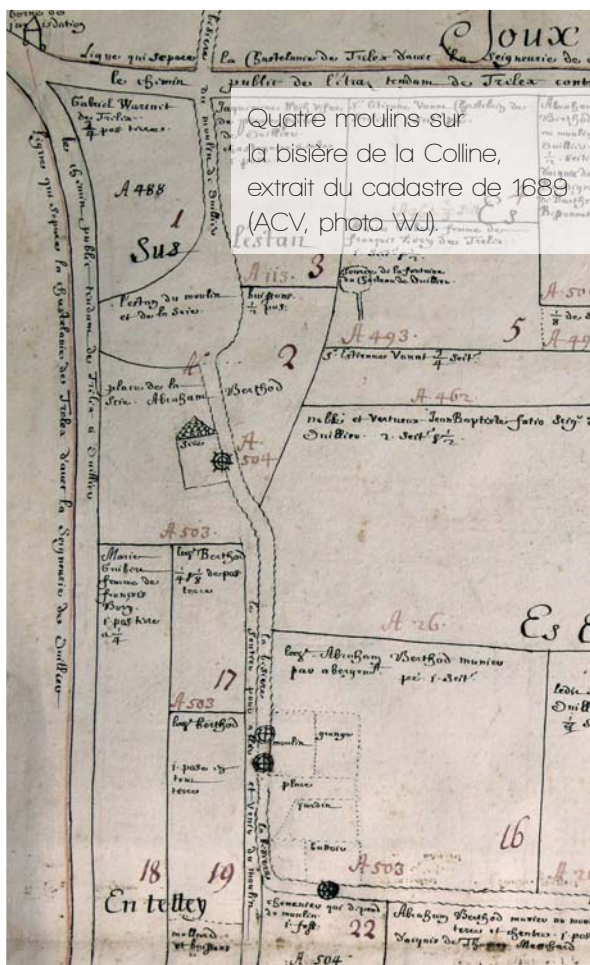
Comme il l'avait fait à Lucens lorsqu'il était bailli de Moudon, Vincenz Wagner fait poser des bornes pour délimiter son domaine entre les seigneuries ou juridictions voisines. Trois de ces bornes sont encore bien visibles. Toutes trois datent de 1655, correspondant ainsi à l'arrivée du banneret à Duillier. La première borne, en mauvais état, est gravée «DVILLIER 1655» sur l'une de ses faces et «PRANGINS 1655» sur l'autre. Brisée en son sommet, elle reste cependant bien identifiable. On la trouve au Bugnonet, au long du chemin marquant aujourd'hui encore la limite entre ces deux communes. La deuxième, bien cachée aux regards, est en parfait état de conservation. Elle se trouve près des Pralies, à quelques mètres du cours de la Colline, proche du lieu où cette dernière rejoint le Cordex. Dans la fraîcheur de l'ombre, elle marque encore la limite entre Trélex et Duillier. La troisième, enfin, est à découvrir au carrefour de Mimorey, près de l'actuel arrêt du bus.

UNE BORNE BERNOISE

La pierre milliaire

La borne des Pralies est bien connue car elle est représentée sur les étiquettes des vins de Duillier vinifiés à la cave coopérative de Nyon. Elle porte pour légende «pierre milliaire». Or, la pierre en question est une borne de juridiction bernoise et non pas une marque de distance romaine. Nos vignerons ont sans doute jugé Rome plus digne que Berne d'illustrer la grandeur de nos vins!





Les moulins au fil de l'eau

Battre le blé, moudre le grain, débiter les troncs en poutres et en planches, forger fers à chevaux et socs de charrue, tout cela nécessitait la présence de moulins à proximité du village. On détourna donc le cours de la Colline à la hauteur de Trélex pour créer un canal appelé *bisière*, sur lequel on installa des moulins. On en comptait quatre en 1689.

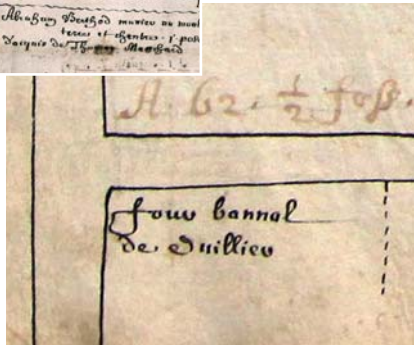
En amont était la scie, venaient ensuite deux moulins puis le battoir. Une partie de l'eau était ensuite rendue à la Colline alors qu'un canal partait à Nyon pour y faire tourner les forges. Au lieu-dit Le Moulin, on peut encore voir les traces de l'étang de retenue et le tracé du canal principal.

Four banal

On se doute bien que le chemin du Four devait mener au four banal du village. Mais où était-il? Une fois encore, la réponse est donnée par le cadastre de 1689. Le petit édifice se trouvait à l'emplacement actuel de l'auberge et abritait plusieurs foyers.

Plus tard, comme nous le verrons, le four fut déplacé au village. Au XIX^e siècle, il se trouvait dans l'actuelle rue des Trois-Fontaines, dans l'actuelle dépendance attenante à la remise de la ferme Francelet.

Four banal au XVII^e siècle, au départ du chemin du Four, extrait du cadastre de 1689 (ACV, photo WJ).



THORMANN

En parlant de Duillier et du château, on cite, toujours groupés, les Wurstemberger, les Wagner et les Thormann. Qui étaient ces derniers? Les Thormann sont les membres d'une ancienne et puissante famille patricienne bernoise, toujours représentée au Conseil des Deux-Cents, et régulièrement élue au Petit Conseil.

Ils disposent de domaines seigneuriaux de Berne jusqu'à Thoune. Dans le canton de Vaud, on les trouvera à Sullens, Bonmont, Marnens et Grandson. Georg Thormann, ami du banneret Vincenz Wagner, avait épousé Ursula sa sœur. En 1660, deux ans après le décès de Vincenz, Georg et son épouse prennent possession de la seigneurie. Ils la vendront neuf ans plus tard à Jean-Baptiste Fatio.

LES THORMANN

Généalogie Wurstemberger,
Wagner, Thormann. Arbre de
descendance simplifié (WJ).

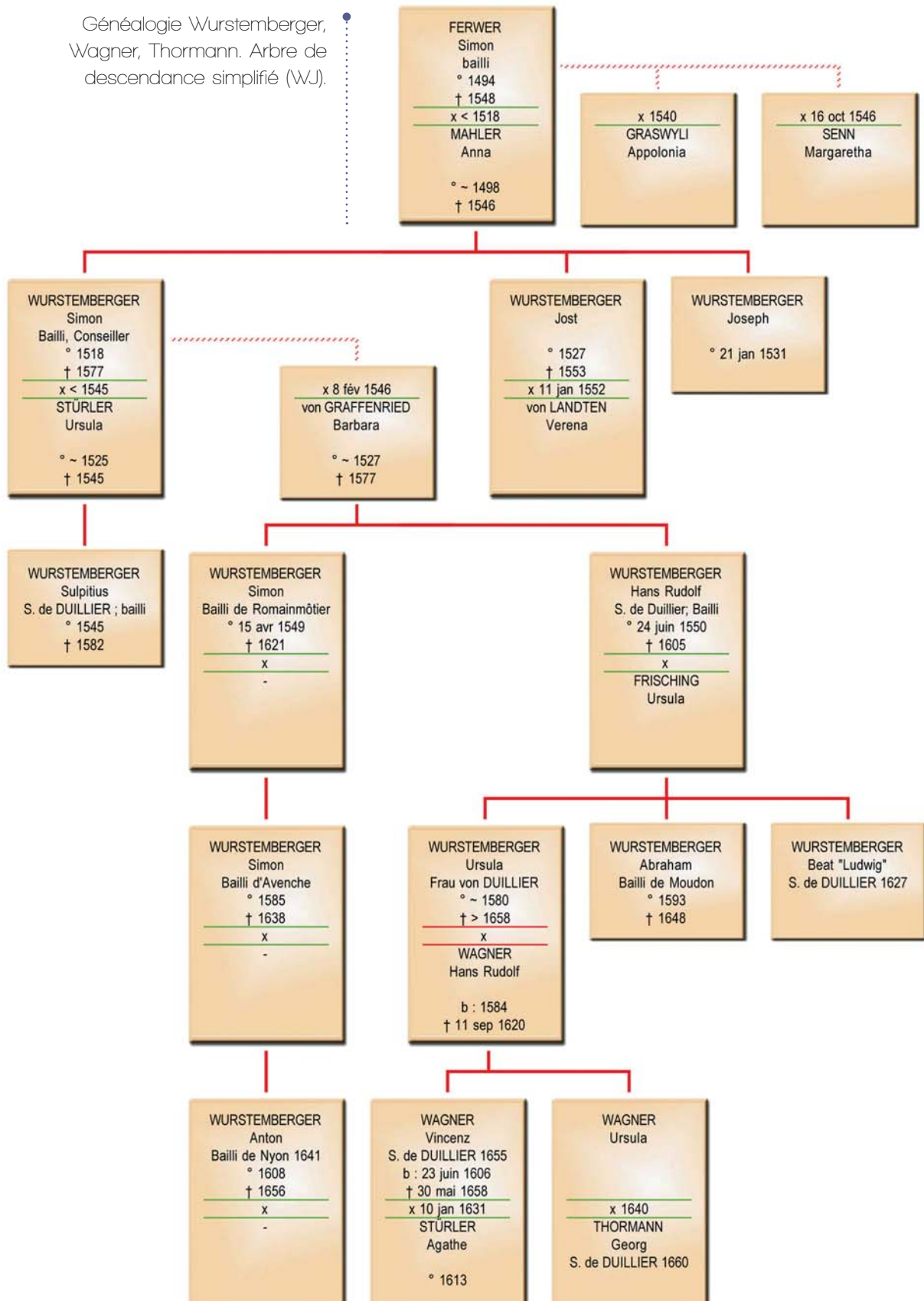


TABLE DES MATIÈRES

QUELQUES GÉNÉRALITÉS.....	9
Dulliacum, nom romain.....	9
Armoiries.....	9
Territoire communal.....	9
Nos lieux-dits.....	10
HISTOIRES D'AUTREFOIS.....	11
Vénus, où es-tu ?.....	11
Duillier appartient aux seigneurs de Crassier.....	12
Duillier, lieu de passage.....	12
Les bonnes villes déboutent Duillier.....	13
Une Confrérie du Saint-Esprit à Duillier.....	13
Saint Grat, protecteur de Duillier.....	14
LES SEIGNEURS BERNOIS.....	14
Les Wurstemberger.....	15
Vincenz Wagner.....	15
<i>Porte forte au château</i>	17
<i>Un gibet à Duillier</i>	17
<i>Les bornes de 1655</i>	18
Une borne bernoise.....	18
<i>La pierre milliaire</i>	18
<i>Les moulins au fil de l'eau</i>	19
<i>Four banal</i>	19
Les Thormann.....	19
LES FATIO DE DUILLIER.....	21
Origines piémontaises.....	21
J.-B. Fatio installe sa famille à Duillier.....	21
Un temple tout neuf.....	21
L'école et le consistoire.....	23
Une imprimerie à Duillier.....	23
Alexandrine Lullin-Fatio centenaire !.....	24
Jean-Christophe Fatio.....	25
<i>Un géomètre passionné</i>	25
<i>La carte Chopy</i>	26
Nicolas Fatio de Duillier.....	27
<i>Astronome et mathématicien</i>	27
<i>Première mesure de l'altitude du Mont-Blanc</i>	27
<i>Nicolas Fatio à Londres</i>	27
<i>Nicolas Fatio fait entrer le rubis dans la montre</i>	29
<i>Nicolas Fatio de Duillier mis au pilori</i>	29
François Fatio, seigneur de Duillier.....	31
Françoise Michée Fatio.....	32
<i>Françoise Michée fit-elle construire la grange de Dîme ?</i>	32
<i>Le legs de Françoise Michée Fatio</i>	33

LES BAZIN, SEIGNEURS ÉPHÉMÈRES.....	34
<i>Les Bazin vendent aux Saint-Georges</i>	34
LES SAINT-GEORGES.....	36
Armand Louis de Saint-Georges achète Changins.....	36
Devenir bourgeois de Duillier au XVIII ^e siècle coûte cher!.....	37
Gabriel et Henri Auguste de Saint-Georges.....	38
Les temps nouveaux.....	39
Les Bourla-Papey brûlent les titres des Saint-Georges.....	39
Les Saint-Georges au XIX ^e siècle.....	40
Urbain Olivier au service des Saint-Georges.....	40
Un terrain pour le cimetière.....	42
William Henri de Saint-Georges.....	42
L'école modèle de Duillier.....	43
<i>William Henri de Saint-Georges offre une école</i>	43
<i>... payée grâce au legs de Jean-Louis Annen</i>	44
LE FEU À L'ANCIENNE DÎME.....	45
Qui est le coupable?	47
Le jugement.....	47
Reconstruire plus beau qu'avant.....	48
Les Mestral succèdent aux Saint-Georges.....	49
LES VERNET	50
Le camp disciplinaire de Duillier.....	51
Le projet du major Albert Vernet.....	51
LE PATRIMOINE BÂTI.....	53
Le château.....	54
Le temple	58
La Dîme ou vieux grenier.....	60
RUES ET MAISONS	61
Autrefois.....	67
<i>Le bassin de l'église</i>	67
<i>Rue des Trois-Fontaines</i>	68
Aujourd'hui.....	74
<i>Des vaches au cœur du village</i>	74
<i>Un hangar sauvé</i>	74
Le centre communal.....	76
LES ARTISTES.....	84
Edouard Chapallaz, céramiste.....	84
Jean Knechtli, peintre.....	86
SOCIÉTÉS LOCALES.....	87
Société de tir Duillier-Prangins.....	87
Société de Jeunesse	89
L'Alpina.....	91
<i>L'Alpina aujourd'hui</i>	92
Société des tireurs sportifs	93

Le Carlaton, théâtre de Duillier	94
Le Flonzelet, chœur mixte	95
Groupement des paysannes vaudoises	96
Amicale des sapeurs-pompiers	96
L'Association pour un village fleuri	97
 ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES	 98
Travailler la terre	98
<i>Agriculture et élevage</i>	98
<i>Viticulture</i>	99
<i>Arboriculture</i>	100
<i>Marché à la ferme</i>	100
Commerce et industrie	101
<i>Auberges</i>	101
<i>Les pensions du XX^e siècle</i>	102
<i>Commerces</i>	102
<i>Artisans</i>	103
La Poste	104
 VIE POLITIQUE ET ADMINISTRATION COMMUNALE	 106
<i>Les syndicats</i>	106
<i>Conseil général, Conseil communal</i>	107
Tâches de l'administration autrefois	108
Administration communale aujourd'hui	108
Les services	109
<i>Aménagement du territoire et urbanisme</i>	109
<i>Eau</i>	110
<i>Déchetterie</i>	111
<i>Protection de la nature: le grand capricorne</i>	111
L'ancien corps des sapeurs-pompiers	112
<i>Les commandants</i>	113
<i>Fusion et collaborations intercommunales</i>	113
<i>Sinistres</i>	113
Service social	114
<i>Du pain pour tous</i>	114
<i>Orphelins</i>	114
<i>Malades</i>	115
XX ^e siècle	115
Manifestations	116
<i>Fête du Village</i>	116
<i>1^{er} Août</i>	116
 À L'ÉCOLE À DUILLIER	 118
Les enseignants	118
Des maîtresses que l'on n'oublie pas	119
Commission scolaire	121
<i>Camps et fêtes</i>	121
Notre école en 2015	122
<i>L'accueil de la petite enfance</i>	122
<i>Jardins d'enfants d'autrefois</i>	123
<i>Place de jeux</i>	123

Celles et ceux qui ont enseigné à Duillier.....	124
<i>Enseignants enfantines et primaire</i>	124
<i>Maîtresses de couture</i>	124
VIE SPIRITUELLE.....	125
La paroisse	125
<i>Un dénombrement de 1693 donne 15 réfugiés à Duillier</i>	125
<i>Les pasteurs depuis 1874</i>	126
<i>L'Eglise Libre et la chapelle</i>	127
<i>Le Cèdre</i>	128
1980-2015 : QUELQUES FAITS DIVERS	129
DEMAIN	131
REMERCIEMENTS.....	132
BIBLIOGRAPHIE ET RÉFÉRENCES.....	134
TABLE DES MATIÈRES	137